

Eva Mouial Bassilana
Professeur de droit privé
Université de Nice-Sophia-Antipolis
GREDEG-CREDECO, CNRS UMR 7321
Directrice du département droit privé
Co-responsable du MII professionnel « Juriste d'affaires »
Co-directrice de la mention « Droit économique et des affaires »
eva.mouial@unice.fr

Madame la Présidente de l'Université Frédérique Vidal

Nice, le 4 septembre 2015

Madame la Présidente,

Dans le cadre des demandes de poste de personnels administratifs actuellement en cours et qui devraient prochainement être portées devant vous, je me permets d'attirer votre attention, par la présente, sur la position du département droit privé de l'UFR Droit et, plus particulièrement sur celle des responsables de Master II professionnels des différentes unités de recherche pour lesquelles ces personnels administratifs sont prépondérants.

Le premier concerne M. Gérard Doux, actuellement sur le site de Sophia-Antipolis et qui demande à venir à l'UFR Droit. C'est une démarche qui lui est personnelle mais que nous désirons ici appuyer. En effet, il existe un fort besoin d'une personne compétente dans le domaine de la formation professionnelle. L'autofinancement des MII nous amène aujourd'hui, afin de renforcer l'excellence de nos formations, à devoir développer plus que jamais la collecte de la taxe d'apprentissage ainsi que les contrats de professionnalisation. Ces derniers sont encore trop peu nombreux en raison de la difficulté de créer le lien indispensable entre la faculté et les entreprises locales. Trop souvent, pour des raisons notamment administratives, nos étudiants ne peuvent obtenir la signature de tels contrats qui sont, au-delà de l'apport financier qu'ils génèrent, une source irremplaçable de formation et d'emploi. En effet, ils donnent lieu dans la majorité des cas à une embauche au final, en CDD, voire en CDI.

Les praticiens eux-mêmes sont ravis de cette possibilité qu'ils ne connaissent pas toujours ; ils ne savent pas, pour la plupart, comment en bénéficier. Nous ne pouvons, en tant que responsables de MII, assurer cette tâche de suivi qui implique des compétences particulières et une disponibilité que nous n'avons pas. Par conséquent, il serait précieux d'avoir une personne telle que M. Gérard Doux, avec lequel plusieurs d'entre nous ont déjà travaillé, pour assurer cette fonction. Par ailleurs, M. Doux pourra continuer à exercer sur Nice les fonctions qu'il effectuait pour l'ISEM, notamment la gestion du Master II professionnel « Nouvelles technologies et Propriétés intellectuelles », lequel va être relocalisé sur le campus Trotabas.

La situation des MII professionnels en droit est très délicate au regard des effectifs importants qui sont les nôtres, de la polémique autour de la sélection à l'entrée de la deuxième année de Master, de l'impossibilité de rémunérer les praticiens de plus de 65 ans (donc les plus expérimentés),...

Un agent administratif avec une vraie compétence en ingénierie de formations (compétence que possède M. Gérard DOUX) serait un atout pour notre faculté et notre volonté de mettre en place une vraie politique de développement pour les juristes. Le développement de la formation continue permet de développer de nouvelles recettes au profit de l'université, ainsi le poste pourrait être rapidement autofinancé.

S'agissant du second emploi, il est question du rehaussement (Catégorie A) du poste actuellement occupé par Madame Elisabeth Passeron, qui partira en retraite dans les premiers mois de 2016. La redistribution des fonctions au sein du personnel administratif, soutien de la recherche, est souhaitée par nous tous. Le souhait d'une catégorie A s'explique par le souci de pouvoir lui déléguer la signature.

Si cela n'était pas réalisable, une personne très compétente, en catégorie B, reste attendue. Le fonctionnement de nos diplômes nécessite une gestion financière de qualité, la gestion des interventions des praticiens qui sont nombreux (près de 75% dans certains MII), la gestion de leur venue, de la mutualisation des enseignements sur plusieurs MII (4 Masters dans la mention Droit économique et des affaires), l'organisation de colloques qui assurent le rayonnement de l'Université et le lien avec les milieux professionnels, sont autant de tâches (pour ne citer que celles-ci) qui ne peuvent être assurées par les enseignants-chercheurs. Pour cette raison, le départ en retraite de Mme Passeron nous semble être l'occasion pour l'UFR de bénéficier du recrutement d'une personne qui pourrait assurer ces tâches indispensables.

La démarche de mutualisation des moyens administratifs, avec affectation recherche a déjà été présentée au dialogue de gestion de 2014. Cette démarche s'inscrit dans la restructuration d'appui à la recherche engagée par l'université avec la création du CRB recherche.

Certains d'entre nous ont pu échanger sur ce point avec la Vice-présidente recherche, Mme MELLET, et le Vice-président au budget, M. LAHIRE qui sont venus présenter le 1^{er} septembre, une proposition de mutualisation des secrétariats de centres de recherche afin de faciliter la mise en œuvre du CRB recherche.

Je vous prie, Madame la Présidente, de trouver ici l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Eva Mouial Bassilana

Cosignataires :

L. Antonini-Cochin (Mcf, MII Droit des responsabilités, CERDP)

S. Druffin-Bricca (Mcf, MII Droit de la propriété intellectuelle et des Nouvelles technologies, CERDP)

J.-R. Demarchi (Mcf, MII Droit des responsabilités, CERDP)

L. Duong (Mcf, MII Gestion juridique des risques et développement durable, GREDEG)

N. Fricero (Pr, MII Gestion des contentieux, CERDP)

E. Le Corre (Mcf, MII Droit des entreprises en difficulté, CERDP)

P.-M. Le Corre (Pr, MII Droit des entreprises en difficulté, CERDP)

T. Marteu (Mcf, MII Droit de la propriété intellectuelle et des Nouvelles technologies, GREDEG)
I. Parachkévova (Pr, MII Juriste d'affaires, GREDEG)
M. Peltier (Mcf, MII Juriste du sport, ERMES)
P. Reis (Mcf, Dir. adjoint du GREDEG)
F. Siirainen (Pr, MII Recherche Droit économique et des affaires, GREDEG)
P. Steichen (Pr, MII Gestion juridique des risques et développement durable, GREDEG, Directrice de l'Ecole doctorale DESPEG)
Y. Strickler (Pr, MII Droit privé, Directeur du CERDP, Vice-doyen chargé de la recherche)
M. Teller, (Pr, MII Juriste Banque Finance, GREDEG)
A. Trescases (Mcf, MII Juriste Banque Finance, GREDEG)

Grille type d'évaluation des enseignements

Faculté de Droit et de Science politique

Année (et groupe) :

Matière :

Redoublant : O N Votre année de naissance : Homme/Femme

Dans cet enseignement, vous avez assisté :

- | | |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> à tous les cours | <input type="checkbox"/> à environ 1 cours sur 2 |
| <input type="checkbox"/> à presque tous les cours | <input type="checkbox"/> à moins d'1 cours sur 2 |

1) Globalement, comment évaluez-vous cet enseignement ? :

*Veillez sélectionner **UNIQUEMENT UNE** réponse*

- Très bien
- Bien
- Insuffisant
- Très insuffisant

2) Objectifs :

*Veillez sélectionner **UNIQUEMENT UNE** réponse par question*

	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
Les objectifs de l'enseignement ont-ils été clairement définis ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La place du cours dans l'ensemble de la formation a été précisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les objectifs annoncés m'ont aidé à organiser mon travail personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Concernant cet enseignement, diriez-vous :

1. qu'il apporte du nouveau par rapport à d'autres cours de l'année
2. qu'il apporte un approfondissement par rapport à d'autres cours de l'année
3. qu'il est pour partie répétitif avec d'autres cours de l'année

Concernant la progressivité de l'enseignement, vous diriez qu' :

1. elle a été trop lente
2. elle a été trop rapide
3. elle a suivi un bon rythme

3) Pédagogie :

Veillez sélectionner **UNIQUEMENT UNE** réponse par question

	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
Le cours m'aide à mieux comprendre des situations réelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S'ils ont été utilisés, les supports technologiques ont-ils été utiles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai le sentiment que ce cours m'a permis d'enrichir mes connaissances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le cours m'a donné envie d'aller plus loin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La façon dont le cours a été fait m'a incité à y assister	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4) Contrôle des connaissances :

Veillez sélectionner **UNIQUEMENT UNE** réponse par question

	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
J'ai été clairement informé du format épreuves (oral, écrit, durée...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai été suffisamment informé du type d'épreuves (QCM, dissertation...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5) Organisation :

Veillez sélectionner **UNIQUEMENT UNE** réponse par question

	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
Pour les cours à TD, les deux étaient bien coordonnés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le volume horaire attribué à cet enseignement vous paraît-il convenable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les conditions matérielles : salles, équipements, vous paraissent-elles satisfaisantes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>